

L'if des Éburons et le nom des Texandres

Sommaire

Introduction

1. Les Éburons, peuple de l'if
2. La place d'*eburo-* dans la terminologie européenne de l'if
3. Les Texandres, héritiers des Éburons ?
4. Origine et postérité du nom *Texuandri*
5. Conclusions

Introduction

Ayant eu à revoir l'œuvre de Victor Tourneur, qui aurait pu fonder en Belgique les études celtiques si les circonstances l'avaient permis⁽¹⁾, j'ai eu à nouveau l'attention attirée par le problème du nom des Texandres venus occuper, au lendemain de la conquête de César, le secteur septentrional du territoire des Éburons : problème controversé depuis la Renaissance, comme en témoigne le mémoire resté fondamental de J. Vannérus⁽²⁾.

On dispose depuis lors de récentes éditions critiques, longtemps attendues, des deux sources historiographiques concernées : Pline l'Ancien, où parmi les peuples de l'ancienne *Belgica* les Texandres sont cités dans un environnement textuel étrange, et d'autre part l'historien Ammien Marcellin, dans sa relation de la campagne menée par l'empereur Julien contre les Francs Saliens vers l'an 360 et où le nom de *Toxiandria* ne coïncide guère avec celui de Pline. De là l'hésitation orthographique

⁽¹⁾ V. TOURNEUR, « L'if et les Éburons », *Mél. P. Thomas* (Bruges, 1930), pp. 661-664. – Voir mon livre *Orient, Grèce et Rome à l'Université de Liège (1890-2015)* [Liège, libr. Pax, 2017], pp. 43 sv.

⁽²⁾ J. VANNÉRUS, « Tessengerloo et la Taxandrie », *Mél. H.-J. Van de Wijer*, I (Louvain, 1944), pp. 395-445.

dont témoigne l'historiographie contemporaine, laquelle hésite entre *Texandres*, *Toxandres* et *Taxandres*. On adopte ici *Texandres* (avec l'historien F. Lot), suivant l'usage de l'Empire romain, que continue le nom de *Tessengerlo* (Lb).

Pour Tourneur, ce nom serait la traduction latine (*taxus*) de celui des *Eburones*, où l'on a dès longtemps reconnu un nom celtique de l'« if ». Depuis leur parution en 1930, on continue de renvoyer à ces pages d'ailleurs suggestives, sans en faire la critique.

À y regarder de près, le problème apparaît complexe. On y découvre un réseau lexical de liens à la fois formels et sémantiques qui se sont prolongés jusqu'au Moyen Âge. On y mesure aussi la place que tenait l'if dans l'économie et l'univers spirituel des Celtes. Ces liens permettent à leur tour d'éclairer l'histoire du nom, d'origine toute différente, de *Tessengerlo*, parfois identifié à tort avec le chef-lieu de la *Texandria* romaine et médiévale⁽³⁾.

Les pages qui suivent envisageront les quatre aspects de ce riche dossier, qui associe ethnographie celtique, lexicologie comparative européenne et toponymie régionale flamande. On aura notamment à s'interroger sur la concurrence qui, au sein même du monde celtique, a opposé deux types lexicaux pour désigner l'« if » : celui qui est à la base du nom même des Éburons, et celui qui n'a subsisté, dans le domaine roman, qu'en français d'oïl – ce qui le désigne lui aussi a priori comme gaulois.

1. Les Éburons, peuple de l'if

Que les Éburons, cette nation redoutable d'entre Rhin inférieur et Meuse, et qui a tenu César en échec, aient été liés symboliquement à l'if, essence alors très répandue en Gaule comme

⁽³⁾ J. VAN LOON, Lo, Donk, Horst, *Taalkunde als sleutel tot de vroege Middel-eeuwen* (Gand, 2017), 1^{re} partie. – Au cours d'échanges qui ont eu lieu au printemps-été 2018, M. Van Loon m'a prêté une aide dont je le remercie sincèrement.

en Germanie, c'est ce dont doutaient encore, au XIX^e siècle, quelques savants qui, prenant à la lettre l'expression *Germani cisrhenani*⁽⁴⁾, ont délibérément ignoré deux éléments pourtant décisifs⁽⁵⁾ : d'une part, le suicide par l'if du roi Catuvolcus, collègue d'Ambiorix (Cés., *BG*, VI, 31, 5 : *taxo ... se exanimavit*), qui trouve un écho dans toute la tradition celtique médiévale, de l'Irlande au Pays de Galles, et dont le monde germanique n'a pas l'équivalent à beaucoup près ; d'autre part, les répondants insulaires du radical *eburo-*, lequel n'est représenté en germanique que dans sa frange occidentale (mha. *eber-boum*, mod. *Eber-esche* f. « sorbier »), ce qui fait suspecter un emprunt au gaulois tardif, en un temps où la 1^{re} « mutation consonantique » avait cessé d'agir.

On sait que l'ancienne école allemande avait aussi cherché avec persévérance une étymologie germanique au radical *Germano-*. Transcendant l'éternel clivage historique, en remontant le temps, j'ai proposé ici même (t. 77 [2005], pp. 71-214) une origine « paléo-rhénane » de cet ethnique qui dans l'historiographie romaine, n'a désigné *de facto* les Germains eux-mêmes qu'à mesure de la poussée germanique : parmi eux, sans doute les Tongres et, à coup sûr les Texandres, avec leurs voisins du Nord Bataves et Frisiavons, les Ubiens de la région de Cologne, etc., qui tous portent des noms et révèrent des divinités germaniques, Tongres compris⁽⁶⁾.

Le radical *Eburo-* apparaît avec une telle fréquence dans l'épigraphie et l'onomastique celto-romaines (principalement

(4) Sur laquelle voir J. LOICQ, « D'où César tenait-il sa doctrine du Rhin, frontière celto-germanique ? », *Rev. des ét. latines*, 85 (2007), pp. 66-80, avec une carte.

(5) Le célèbre germaniste Rudolf Much avait d'ailleurs renoncé vers la fin de sa vie à la germanicité, qu'il avait longtemps soutenue, des Éburons et du nom *Germano-*. Voir H. BIRKHAN, *Germanen und Kelten bis zum Ausgang der röm. Zeit* (Vienne, 1970), p. 202, n. 355. On trouvera dans cette même longue note le rappel d'essais ultérieurs d'expliquer *Eburones* par le germanique.

(6) Voir J. L., *BTD*, 68 (1996), pp. 306-307 ; « Théonymes celto-germaniques en Gaule du Nord », *Mél. A. Crépin* (Greifswald, 1993). Sur les Tongres, où la bibliographie récente laisse subsister un doute, v. St. ZIMMER, art. « Tungrer » dans le *Reallex. der germ. Altertumsk.*² de HOOPS, 31 (2006), spéc. p. 335 b-336 a.

occidentales) qu'on a douté de son appartenance à un radical unique. On a aussi invoqué les monnaies des *Eburovices* de haute Normandie qui portent au revers une représentation de sanglier, pour proposer de rapprocher *eburo-* du nom germanique occidental de l'animal (all. *Eber*) ; P.-Y. Lambert va même, avec prudence il est vrai, jusqu'à étendre cette explication au nom même des *Eburones*⁽⁷⁾, perdant de vue la solennité à coup sûr rituelle de la mort par l'if de Catuvolcus. La présence du sanglier sur les monnaies éburovices (qui alterne avec le cheval) souligne bien plutôt le caractère forestier du pays, comme la *dea Arduenna* dans l'est de la Belgique.

On ne dressera pas ici la liste exhaustive des noms formés sur *Eburo-*, mainte fois publiée⁽⁸⁾ : les plus utiles à la présente recherche suffiront. Précisons seulement que l'ethnique est formé du suffixe *-ōn-* spécifiquement gaulois : *Redones*, nation qui a laissé son nom à *Rennes*, *Senones* (Sens, F, Yonne), *Pictones* (où le suffixe alterne avec *-āvo-* : *Poitou*) ; etc.

Le nom des *Eburo-vices*, qui survit dans celui d'*Évreux* (F, Eure), associe l'if à l'idée de « combat victorieux » (virl. *fich-* ; cf. lat. *vincere*, parf. 1^{re} sg. *vīcī*) », comme les *Lemo-vices* du Limousin (*Limoges*) y ont associé l'orme, essence qui a des

(7) P.-Y. LAMBERT, *La langue gauloise*² (Paris, 2003), p. 34 ; cf. p. 35. Il semble que cette doctrine remonte à J. VENDRYES, « La religion des Celtes » dans A. GRENIER, *Les religions de l'Europe ancienne* (Paris, 1948), p. 281-282, qui renvoie à sa note *Rev. Celt.*, 40 (1923), p. 477.

(8) Hormis l'*Altceltischer Sprachschatz* d'A. HOLDER (t. I), on citera : A. LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, II (Paris, 1927/1979), index p. 707 ; P. ÉBISCHER, « Eburodunum », *Rev. Celt.*, 44 (1927), pp. 328-329 ; V. BERTOLDI, « Sprachliches und kulturhistorisches über die Eibe und den Faulbaum », *Wörter und Sachen* (Vienne), 11 (1928), spéc. p. 146 ; J. VENDRYES, « Sur un nom ancien de l'arbre », *Rev. Celt.*, 44 (1927), pp. 313-319 ; G. ALESSIO, « Stratific. dei nomi del 'tasso' in Eur. », *St. Etruschi*, 25 (1957), pp. 219-264 ; Chr.-J. GUYONVARCH, « Le n. des *Eburones, Eburovices* », dans *Ogam* (Rennes), 11 (1959), pp. 39-40 ; D. E. EVANS, *Gaulish personal names* (Oxford ; 1967), pp. 346-347 ; J. WHATMOUGH, *Dialects of Ancient Gaul* (Cambridge Mass., 1970), index des diverses sections (ouvrage précieux mais à contrôler) [cité *DAG*] ; X. DELAMARRE, *Dict. de la langue gauloise*² (Paris, 2003) [cité *DLG*], s. *eburos* ; F. BADER, « Voyages d'Ulysse à Ephyra : l'if, le poison et la nécromancie », *Ollodagos* (Bruxelles), 18 (2003), spéc. pp. 50-51.

caractères communs avec l'if (virl. *lem*, lat. *ulmus*)⁽⁹⁾. Le composé parallèle *Branno-vices* « qui combattent avec le corbeau » (virl. *bran*), peuple appartenant à la même confédération que les Éburovices, confirme la valeur de *-vic-*, cet oiseau étant le protecteur bien connu du guerrier.

Le nom de l'«if» figure aussi dans nombre de toponymes : *Eburo-briga* « mont (fortifié) de l'if »,auj. *Avrolles* (F, Yonne), et surtout dans le type *Eburo-dunum*, répandu jusqu'en Europe centrale : *Yverdon* (CH, Vd), qui a un répondant gallois dans *Din-Evwr* ; *Embrun* (F, H^{tes}-Alpes) ; *Brno* (Moravie, chez Ptolémée *Ebourodounon* Εβουροδουνον). Il en va de même pour **Eburo-ialum* « clairière de bois d'ifs »,auj. *Avreuil* (F, Aube) et *Ébreuil* (F, Allier), ou pour *Ebur-ētum* « lieu planté ... »,auj. *Avrée* (F, Nièvre), etc. Les *matres Eburnicae* du Lyonnais (*Yvours*, Rhône) étaient par suite les « déesses mères de l'if », comme leurs sœurs *Dervonnae* du Milanais l'étaient du chêne, arbre sacré entre tous (Vendryes, p. 276). Enfin, l'*Eburolacense praedium* d'Aquitaine, auquel fait allusion Sidoine Apollinaire, au v^e s. (*DAG*, p. 211), ne pouvait être qu'un domaine dont un étang est environné d'ifs.

Il est permis d'hésiter, en revanche, à propos de noms de localités en *-ācum*, qui en principe portent les noms de leurs propriétaires ou régisseurs celto-romains. Or, nombreux sont les anthroponymes en *Eburo-* livrés par l'épigraphie, le plus ancien étant le graffito gaulois EBOΥΠOC d'un plat en céramique campanienne (II^e-I^{er} s. av. J.-C.) recueilli à Saint-Rémy-de-Provence, dans l'antique colonie hellénistique de Glanum⁽¹⁰⁾ : nom sans suffixe qu'on retrouve sous sa forme *Eburus*

(9) Les formes romanes reposent, il est vrai, sur *līmo-*, attesté dès l'Antiquité (v. HOLDER) ; et c'est aussi le cas de *Limonium*, auj. Poitiers, de *Limours* (Essonne), etc. (*DLG*, p. 199) ; mais cette variante, trop répandue pour n'être pas attribuable au gaulois (tardif ?), ne saurait prévaloir sur la forme étymologique *Lemo*, qui est celle des mss de César (p. ex. VII, 75, 4) et des anthroponymes épigraphiques gaul. *Lemi-sunia*, lat. *Lem-iso* ; v. LAMBERT (n. 7), pp. 93-94 ; BADER (n. 8), pp. 53-54.

(10) H. ROLLAND, « Inscr. antiques de Glanum », dans *Gallia*, 2 (1944), n° 82, p. 197 ; M. LEJEUNE, *Recueil des inscr. gaul.*, I (1985), G-88 (photogr.). — EVANS (n. 8), p. 347, hésite entre plusieurs espèces d'arbres, car les langues celt.

à l'autre extrémité de la Gaule : ainsi sur des marques de potiers de Bavière (Nord), chez les Nerviens voisins des Éburons⁽¹¹⁾. On notera enfin sa présence chez les Galates d'Anatolie sous la forme *Ebourēnos* (Εβουρηνοσ), munie d'un suffixe asianique bien connu⁽¹²⁾. On trouve d'ailleurs les formes suffixées *Eburius* (fém. *Eburia*) et *Eburo* (gén. *-onis*), dont l'un chez les Trévires (*DAG*, p. 211) ; *Eburiacus* lui-même existe comme nom de personne (*ibid.*, p. 212). Ce sont là autant de témoins indirects du culte de l'if.

D'origine dendronymique doit être *Eburacum*, nom antique d'*York*, principale colonie romaine de la province de Bretagne inférieure et même, quelque temps, résidence impériale, après avoir été garnison d'une légion. Ses noms celtiques médiévaux (vgall. *Eb(o)rauc*, mgall. *Caïr Ebrauc*, *Caer-efrog*)⁽¹³⁾ conservent même, peut-être, s'ils ne sont pas reconstitués, le souvenir d'un **Eburo-dunum* originel, à moins qu'il ne s'agisse d'un collectif comme dans *Épernay* (F, Marne), au VI^e s. *Sparn-ācum* « lieu planté d'épines », etc. D'après Bertoldi, les fouilles ont révélé près d'*York* la présence ancienne d'une forêt d'ifs⁽¹⁴⁾. Et ce n'est qu'à l'époque anglo-saxonne que s'est produite avec le nom germanique du « sanglier » (vangl. *eofor*, cf. all. *Eber*) la

insulaire donnent d'autres sens au radical *eburo-* ; mais on est ici plusieurs siècles avant les premiers textes insulaires ; et ira-t-on contre le témoignage de Lucain cité ci-dessus, quant à l'abondance de l'if en région provençale ? D'ailleurs, le Moyen Âge gallois, dans ses *Ancient Laws*, traduit encore par *situlus taxeus* l'expression *heskya yw* : v. J. LOTH, *Rev. Celt.*, 46 (1929), p. 147.

(11) P. DANCHE, « Les marques de potiers ... du Musée de Bavière », *Rev. Celt.*, 46 (1929), p. 108 (3 ex.).

(12) Ce suffixe servant essentiellement à former des ethniques, on peut se demander si ce nom ne renvoie pas à une localité galate **Ebura*, autrement inconnue. Voir plus loin (2) à propos des *Ephyra* grecques. — L'anthrop. *Ebourianos* Εβουριανος (mil. II^e s.), cité par L. WEISGERBER, « Galatische Sprachreste », *Natal. J. Geffcken* (Heidelberg, 1931), p. 155, se dénonce par son suffixe comme d'origine romaine.

(13) Cf. E. EKWALL, *The Concise Oxf. dictionary of Engl. place-names*⁴ (Oxford, 1959/1979), s. *York*. — Au Pays de Galles méridional, un *Eburo-dunum* est représenté de même par *Din-efwr* ; cf. VENDRYES, *Rev. Celt.*, 31 (1910), p. 406.

(14) ALESSIO (n. 8), n. 68, p. 238 ; BERTOLDI (n. 8), p. 149, et la réf. *ibid.*, n. 7.

contamination dont procèdent les noms anglo-scandinaves *Eoforwic*, *Eferwic*, *Iorvík*, etc.

En revanche, le renvoi à l'if ne serait qu'indirect dans l'*Yverdon* vaudois, que P. Æbischer comprenait, non « fort d'Ebuos », mais « sur la rivière *Buron* », affluent du lac de Neuchâtel, avec aphérèse de la voyelle initiale dont le savant suisse énumère plusieurs exemples⁽¹⁵⁾ : tel précisément *Bram* (F, Aude), ant. *Eburomagus*. Les cours d'eau tirent parfois leur nom des arbres qui les bornent, comme on sait : telles la *Veuve* affl. du Loir (VI^e s. *Vidua*), la *Vesle* qui passe à Reims (X^e s. *Vidula*), etc., du gaul. *vidu-* « bois » (cf. virl. *fid*)⁽¹⁶⁾, les *Vergne* ou *Verne* « aulne » (gaul. *verna*, virl. *fern*), très présentes dans le sud du Hainaut et en France, ou encore notre *Sensenruth* (B, LX) < *Salicinus rivus* « ruisseau de la saussaie » (lat. *salix*), etc.⁽¹⁷⁾

Enfin, signalons le nom *ebrurecco*, de lecture incertaine, sur la tuile gauloise de Châteaubleau (F, S.-et-M.), et où l'on a proposé de reconnaître un dérivé en *-icco-* (**-iko-* avec la gémination expressive, connue, du suffixe) d'un hydronyme **Eburōn-*, ancien nom présumé de l'*Yvron*, rivière locale⁽¹⁸⁾ homonyme du *Buron* d'*Yverdon*.

Telle apparaît l'extension du lexème *eburo-* dans l'univers onomastique des Celtes, et dont n'approche pas son concurrent *īvo-*, pourtant victorieux en Gaule du Nord. Or, c'est la charge mystique dont *eburo-* était porteur qui donne leur pleine valeur à la fois au geste de Catuvolcus et au sentiment national des Éburons comme des Éburovices. On reviendra plus loin (2) sur la forme même du nom et ses variantes.

⁽¹⁵⁾ Bertoldi renvoie à E. MURET, « De l'aphérèse », dans les *Mél. A. Thomas* (Paris, 1927), pp. 309-317.

⁽¹⁶⁾ Voir A. DAUZAT et coll., *Dict. étym. des n. de riv. et de montagnes de Fr.* (Paris, 1982), s. *Vesle*, p. 95 b.

⁽¹⁷⁾ Voir M. TAMINE, *Nouv. rev. d'onom.*, 49-50 (2008), pp. 171-172 ; J. LOICQ, *Dict. des n. de riv. de Wallonie* (Louvain et Paris, 2014), s. *Sensenruth*, p. 334 b, et s. *Vergne*, p. 363.

⁽¹⁸⁾ P.-Y. LAMBERT, *Ét. Celt.*, 34 (1998-2000), p. 123.

Le suicide de Catuvolcus a un double aspect : l'un, objectif, qu'il appartient à la pharmacologie d'apprécier, et qu'en d'autres temps on aurait appelé « tabou » ; l'autre, subjectif comme étant de caractère magico-religieux et qui, dépassant l'anecdote, importe le plus à l'historien : c'est, si l'on veut, l'aspect « totem ». On est ici en présence d'une de ces bivalences comme les religions en offrent fréquemment : d'une part, l'if est mortel, parce que porteur de poison, et de l'autre il est guérisseur, omniprésent jusque dans l'anthroponymie.

À qui n'est pas biochimiste, il est malaisé de déterminer selon quel degré de toxicité une substance tirée de *Taxus baccata* peut entraîner la mort, et dans quel délai : César se borne à consigner l'événement. On considère en général que le vieux roi a absorbé un suc ou une décoction de baies. Car, contrairement à la doctrine des Anciens, encombrée comme à l'ordinaire de souvenirs empiriques ou légendaires⁽¹⁹⁾, ce qui est vénéneux est l'alcaloïde appelé *taxine*, contenu dans ses fruits et, en moindre teneur, dans ses jeunes pousses, ou encore dans sa matière ligneuse et dans l'écorce⁽²⁰⁾.

Par ailleurs, l'enduisage des pointes de flèches par un poison était commun depuis une lointaine antiquité. En ancien gaélique comme en vieux norrois, le nom de l'« if » (mirl. *iubhar*, vnorr. *ýr* ; cf. souabe *aip*) a aussi le sens de « flèche », voire d'« arc », ce qui a donné à penser à V. Bertoldi (p. 152) que ce serait par ce moyen que Catuvolcus s'est donné la mort ; à n'en pas douter, c'est par référence à cet emploi guerrier que doivent s'entendre les ethniques composés sur le radical *vic-* (*Eburo-*, *Lemo-vices*).

⁽¹⁹⁾ Cf. Virgile, *Buc.*, 9, 30 ; Pline l'Anc., XVI, 50. – Aussi évitait-on de le planter dans les jardins (G. LAFAYE, « Hortus (IX) » dans le *Dict. des Antiq.*, III, 1 [1900], p. 291 b ; il manque à la liste des espèces dressée par P. GRIMAL, *Les jardins romains*² (Paris, 1969), pp. 459 sv. – On examinera plus loin (3) quelques données fournies par d'autres auteurs anciens, surtout médecins et naturalistes, sur la toxicité de l'if.

⁽²⁰⁾ Il existe une monographie récente sur l'if : P. BOURDU et Y. LAVOIR, *L'if* (coll. « Le nom de l'arbre », s. d.). – Cf. aussi Ph. DOMONT et E. MONTELLE, *Histoires d'arbres* (O. N. F., Paris 2006).

Poison, mais aussi remède : ce n'était sans doute qu'une question de concentration. Car, si elle est létale, cette même substance est aussi, ou a été dans le passé, utilisée en pharmacie : on retrouve ici l'archaïque ambivalence entre les notions de « dose » et de « poison », qui survit dans la double signification de l'all. *Gift*, calque sémantique du gr. *dosis*, et que Marcel Mauss exprimait par son célèbre article « Gift, Gift » des *Mélanges Ch. Andler* (1924). Si l'on craignait la toxicité de contenants en bois d'if (Pline, XVI, 50), V. Kruta en a signalé l'emploi pour la consommation rituelle de vin⁽²¹⁾. D'ailleurs, l'if était aussi, d'une certaine manière, arbre de vie. Selon le folkloriste P. Sébillot, cité par Bertoldi (p. 150), une légende commune à l'Écosse, aux Galles, mais aussi à la Normandie et à la Bretagne, voulait qu'il pousse une racine d'if dans la bouche de chaque mort ». C'est dire qu'il n'y a pas, chez les anciens Celtes, séparation nette entre la vie et la mort, mais plutôt une chaîne de renaissances.

« La civilisation des Celtes était une civilisation du bois », écrivait de son côté le celtiste de Rennes P. Le Roux⁽²²⁾. Les notions de « bois » et de « sanctuaire » s'y rejoignent avec le mot *nemeton* (virl. *nemed*), apparenté au *nemus* des Romains. Occupant dès la protohistoire une grande partie des forêts de l'Europe moyenne, les Celtes ont acquis – et, au témoignage de l'archéologie, appris de leurs prédécesseurs – une telle maîtrise de la technologie du bois qu'au cours de leurs conquêtes successives, les Romains lui ont fait de nombreux emprunts, auxquels J. Carcopino a consacré des pages classiques⁽²³⁾ : il n'y manque ni le *carrus* cisalpin, qui a de bonne heure détrôné l'antique *currus* italique, ni le *carpentum*, ni le *petorritum*, ni d'autres types de véhicules encore.

(21) V. KRUTA, « Le corail, le vin et l'arbre de vie » [chez les Celtes], *Ét. Celt.*, 23 (1986), p. 32, à propos d'un seau rituel en douves d'if découvert entier à Vieille-Toulouse (Hte-Gar. ; époque La Tène III, 11^e-1^{er} s. av. J.-C.).

(22) P. LE ROUX, « Les arbres combattants et la forêt guerrière », *Ogam*, 11 (1959), p. 2.

(23) J. CARCOPINO, *Les étapes de l'impérialisme romain* (Paris, 1961), pp. 228 sv.

Les Celtes ont porté à un haut degré la croyance commune à tous les peuples indo-européens, avec tant d'autres de culture comparable, pour qui les arbres les plus utiles ou les plus prestigieux sont habités par une puissance sacrée⁽²⁴⁾. C'est sur la « voyance par le chêne » (gaul. *dervo-*) que repose selon toute vraisemblance le nom si controversé des druides (*dru-vid-*)⁽²⁵⁾. Le motif des arbres combattants et de la forêt marchante, que Shakespeare a rendu célèbre, est d'origine celtique. La saisissante évocation, chez Lucain (III, 399 sv.), de la forêt sacrée des arrières de Marseille, résistant comme des assiégés à la cognée des soldats de César, développait déjà le même thème. Des dédicaces gallo-romaines font connaître des dieux *Robur* (« Chêne *rouvre* »), *Fagus* (« Hêtre »), voire « Sept arbres » (dat. pl. *Sexarboribus*), etc. ; chez les Ubiens des deux rives du Rhin, les arbres associés à Jupiter « tout-puissant » (*Optimus Maximus*) rappellent peut-être d'anciens cultes éburons. Ce sont là, en tout cas, des témoins de cultes locaux que les évangélistes ne parviendront qu'à grand-peine à déraciner⁽²⁶⁾. Lorsque, vers le IV^e siècle, et sur le modèle de l'alphabet latin, les Irlandais donneront une valeur alphabétique à leurs ogams, le support en bois d'if ou de coudrier restera évoqué en ceci que chaque « lettre » portera un nom d'arbre ; et, alors même que l'inscription sera gravée sur bloc de pierre, l'arête qui sépare les divers signes continuera d'être appelée *flesc* « baguette ». En Galles même, un genre poétique particulier porte le nom de *cywyd*, de **com-widu-* litt. « (écriture de) bois assemblée » ; etc.⁽²⁷⁾

(24) On en prendra un aperçu dans le classique *Rameau d'or* de J. FRAZER, éd. fr. abrégée (Paris, 1923), pp. 104 sv. ; voir aussi l'index, s. *arbre(s)* et *chêne* ; l'if n'y figure pas.

(25) Voir J. LOICQ, « Le druide et la symbolique du chêne », *Mél. de science relig.* (Lille), 60-4 (2003), pp. 16-19.

(26) J. DE VRIES, *La religion des Celtes*, trad. fr. (Paris, 1977), pp. 195-196. – Pour des représentations et pratiques analogues dans le monde germanique, voir Id., *Altgerm. Religionsgeschichte*² (1956), I, p. 245 et II, p. 381.

(27) J. LOTH, « L'écriture chez les Celtes », *Rev. Celt.*, 44 (1927), p. 4 (la référence au site controversé de Glazel, non loin de Vichy, est à négliger) ; VENDRYES (1927 ; n. 8), p. 313 sv.

Avec quelques autres espèces qui partagent les mêmes propriétés, mais au-dessus d'elles, l'if est un arbre sacré. Il peut être objet de culte à l'état isolé : de là un microtoponyme d'Irlande comme « l'If de la Tête de Chien » (*Ibhar Cinn Chon*), etc. Aujourd'hui encore, l'if est présent dans les cimetières, où il est – paradoxe qui n'est qu'apparent –, gage d'immortalité comme l'étaient dans les croyances antiques d'autres végétaux à feuillage persistant, et même si les vieux textes gaéliques connaissaient ses propriétés vénéneuses⁽²⁸⁾. Tout en lui concourt à conférer à l'if cette valeur particulière, déjà relevée dans les textes hittites : outre son feuillage d'un vert permanent, la couleur rouge foncé et son bois imputrescible, sa longévité surtout, longtemps proverbiale, qui valait pratiquement immortalité et lui assignait sous ce rapport la première place parmi les êtres vivants ; sa taille, enfin, qui peut atteindre plus de quinze mètres – c'est, disent les textes, l'un des arbres les plus éminents » (*airig fedha*) –, en même temps qu'il est le plus ancien (*sinu fedaib*) : de là son emploi métaphorique pour exprimer un grand âge⁽²⁹⁾.

Son pouvoir prophétique, qu'il partage avec le chêne, le sorbier et le coudrier, le lie avec la corporation des druides. Ainsi dans le récit irlandais appelé « Courtise d'Étain » (*Tochmarc Étaine*) : à la recherche de la reine, emmenée dans l'Autre Monde, le druide Dalan taille quatre baguettes d'if, y grave des signes ogamiques (encore pré-alphabétiques, et à usage magique seulement), qui lui révèlent l'endroit où la reine est détenue⁽³⁰⁾. Dans un autre récit, la résidence éternelle des rois de Munster, au sud de l'île, aurait été désignée par un druide, interprète d'une vision dans laquelle un if se dressait au sommet d'un rocher⁽³¹⁾.

⁽²⁸⁾ Cf. la glose virg. de Saint-Gall (33 b, 11 : « l'if poison mortel ») rapportée par GUYONVARCH, p. 41.

⁽²⁹⁾ GUYONVARCH, p. 41. Voir aussi la réf. au *Book of Lismore* indiquée par C. STERCKX, *Ollodagos* (Bruxelles), 6 (1994), p. 263, n. 30.

⁽³⁰⁾ GUYONVARCH, *Textes mythol. irlandais*, I, 1 (Rennes, 1980), p. 256, § 18.

⁽³¹⁾ A. et B. REES, *Celtic heritage. Ancient tradition in Ireland and Wales* (Londres, 1961/1978), p. 186.

Tout ceci, sans doute, contribue à éclairer le suicide de Catu-
volcus, mais n'en donne pas précisément la clé. La tradition
irlandaise confirme bien la réputation de toxicité de l'arbre,
mais ne signale pas d'exemple parallèle. Quelle signification,
quelle intention eschatologique le roi éburon entendait-il don-
ner à son geste ? C'est l'aspect « subjectif » de notre enquête.
Doit-on penser à un rite de *devotio* comme en connaît la légende
romaine, où un chef comme Marcus Curtius, au plus fort de la
lutte entre l'aristocratie et la plèbe, se vouait aux dieux en se
jetant dans un gouffre soudainement ouvert sur le Forum ?
Esprit rationaliste, César invoque seulement le désespoir, la
débilité du grand âge (*aetate confectus*) qui lui interdit la fuite,
et enfin la fatigue de la guerre (*laborem belli*). Mais le lien mys-
tique qui liait son peuple à l'If en tant que puissance surnatu-
relle devait lui échapper. Là est pourtant le secret de son geste.
En se donnant la mort par l'if, soit par absorption de son suc,
soit à la suite d'une blessure causée par une flèche de son bois,
il créait un *contact*, une réincorporation dans la matière dont
son peuple, et lui-même éminemment, sont présumés issus.
Aux défunts qui donnent naissance à des racines d'arbres nou-
veaux, dans la croyance évoquée plus haut, on peut ajouter ce
héros de l'Ulster (Baile) dont la tombe fait naître un if qui, sept
ans plus tard, fournit des tablettes où devaient s'inscrire « les
visions, les fêtes, les amours et les courtises du royaume », tan-
dis que les courtises du Leinster étaient, elles, gravées sur des
tablettes d'un pommier sorti d'une tombe d'héroïne⁽³²⁾. Ce sont
là peut-être les « motifs » qui approchent de plus près l'intention
qui a présidé au geste de Catuvolcus : une promesse de résur-
rection par un retour à la source nourricière mais qui, hélas, ne
se réalisera pas. La Gaule désormais romaine n'est pas l'Irlande
des miracles et des sortilèges.

(32) F. LE ROUX et C. GUYONVARCH, *Les druides*⁴ (Rennes, 1986), pp. 152 sv.

2. La place d'*eburo-* dans la terminologie européenne de l'if

Les mots qui désignent l'«if » en Europe (domaines basque et finno-ougrien exceptés) se répartissent en trois zones d'étendues inégales et dont deux se recouvrent chez les Celtes :

- 1° une zone *médiane* disloquée, de type *eburo-/ eb^huro-*, qui comprend le celtique, le celto-ligure et des langues inconnues d'Italie du Sud et de Grèce continentale ;
- 2° une zone *méridionale*, celle de *taxus*, où, précise Bertoldi (p. 155), le peuplement des grandes variétés d'if est sensiblement plus rare que dans le Nord ; elle va de l'italique au slave (en passant peut-être par la Carinthie), et de là au roumain ; on y rattachera le grec et l'indo-iranien si, inversant la synecdoque, on induit la notion d'«if » de celle d'« arc » (voir plus loin) ;
- 3° une zone *septentrionale* de type *īwo-*, celto-germanique, ce qui rappelle la note de César (*magna in Gallia Germaniæ copia*).

Il apparaît que la zone *eburo-*, discontinue, est le vestige possible d'une aire ancienne brisée par l'émergence d'*īwo-* : cf. viril. *ibair*, gall. *efwr*⁽³³⁾, celto-ligure *Eburelianus (saltus)*, alb. du N. *bershë* (< **ebur-isyo-* selon N. Jokl⁽³⁴⁾), quelques noms propres d'Italie du Sud et de Sicile, sous la forme **ebur-* (le peuple lucanien des *Eburini* et la ville d'*Eburum*, auj. Eboli en Campanie) ; 2° en Grèce continentale sous une forme **eb^hurā-*⁽³⁵⁾, représentée par diverses « villes » *Ephúra*, en partie

(33) Le breton *evor* diverge, depuis sa période moyenne, par le sens « bourdaine », arbuste pourtant très différent de l'if à plusieurs égards. Ce transfert sémantique s'observe ailleurs : bibl. chez EVANS (n. 8), p. 347.

(34) N. JOKL, *Symbolae grammaticae ... Ź. Rozwadowski*, II (Cracovie, 1927), pp. 242 sv.

(35) Ce sont les formes italiques qui obligent à poser un prototype avec *-b-* non aspiré, car le celtique est ambigu ; l'alternance *b^h/b* s'explique dans un mot étranger au fonds i.-e. — Autre ex. chez ALESSIO (n. 8), p. 236, n. 57.

oubliées, et que déjà les géographes anciens distinguaient mal entre elles⁽³⁶⁾.

La présence du type en Grèce continentale⁽³⁷⁾ et les conditions semi-légendaires qui nous le font connaître⁽³⁸⁾ le désignent a priori comme le plus ancien des noms européens de l'« if ».

Le parallélisme avec les Éburons ne se borne pas à un rapprochement onomastique, mais se double d'une notation ethnographique, qui prend toute sa place dans cette perspective. Dans l'*Odyssée* en effet (cf. n. 38), une *Ephúra* fournit un poison « tueur d'hommes » (*phármakon androphónon*), dont Ulysse enduit ses flèches, et appelé ailleurs « destructeur de vie » (*thumophthóra phármaka*). Deux circonstances viennent rendre encore ce rapprochement plus significatif. C'est que l'une des *Ephúraï*, auj. Mesopotamon, s'est appelée *Xylocastro* (« riche, ou construite en bois »), *xúlon* étant à entendre « matière ligneuse », c'est-à-dire marchandise : l'Épire a été de tout temps la réserve forestière de la Grèce. D'autre part, outre les Italiotes *Eburini* précités, nos Éburons ont eu des homonymes avec les légendaires *Éphuroi*, voisins de la Thrace, et belliqueux comme eux, que le poète de l'*Iliade* (XIII, 301) est seul à évoquer. Voilà qui nous transporte à nouveau vers les confins balkaniques de l'Hellade et permet d'entrevoir, par delà la légende (cf. le témoignage de l'albanais), le souvenir de très anciens échanges commerciaux, technologiques ou thérapeutiques, voire religieux.

(36) F. RIBEZZO, « *eb(h)ura 'tasso' », *Rev. intern. d'onom.*, 2 (1950), pp. 17-19 ; ID., « Originaria unità linguist. e culturale dell'Europa mediterr. », *Atti I Congr. intern. di preist. e protost. mediterr.* (Florence, 1952), p. 193.

(37) Voir p. ex. les articles *Ephura* dans l'*Oxford Class. Dict.*³ (1996), le *New Pauly*, 4 (2004). L'une d'elles semble avoir précédé Corinthe, dont le golfe, rappelons-le, ouvre sur l'Adriatique, c.-à-d. vers l'Occident ; une autre est l'actuelle Ioannina, capitale de l'Épire. — Les données grecques sont réunies et habilement classées chez BADER (n. 8), pp. 42-45

(38) Les données les plus anciennes sont homériques : *Iliade*, II, 659 ; VI, 152 ; *Odyssée*, I, 259 ; II, 328.

Elles sont réunies et habilement classées, avec d'autres, chez BADER (n. 8), pp. 42-45. — L'hypothèse de L. Deroy, « Ephyra, ville imaginaire », *L'Antiq. Class.*, 18 (1949), pp. 401-402, à laquelle renvoient les encyclopédies, est incompatible à la fois avec l'extension du nom et avec le rattachement au groupe *Eburo-*.

Ce courant aurait relié dès la protohistoire le sud des Balkans, l'Europe centrale, la région rhéno-mosane et la Gaule (l'une et l'autre celtisées au I^{er} millénaire), mais évité l'Europe du Nord, berceau des peuples germaniques⁽³⁹⁾.

L'aire *méridionale* est celle du lat. **taxus** (it. *tasso*, esp. *tejo*, etc. ; *REW*, 8607) à laquelle se relie probablement le slave (vsl. *tisŭ*, vrusse *tis* « if », etc. < **tīkso-* (**tīgso-* ?) ; d'où sans doute roum. *tisă*⁽⁴⁰⁾. Y joindre 1^o lat. **taxa** f., sans postérité romane, et qui désignait le « fragon », arbrisseau qui a en commun avec l'if d'être vert en toute saison et de porter des baies rouges ; 2^o lat. vulg. **toxus** « if », connu par une glose et qui survit en provençal (*tueys*, *tuy*), sans doute par croisement avec *toxicum* (cf. vprov. *tueisec*, it. du Nord *tosseg(o)*, tosc. *tòssico* « if » ; *REW*, 8818)⁽⁴¹⁾. – Le prototype ne se laisse pas reconstituer avec précision (*t k s*) et devait désigner, non une espèce définie, mais divers arbres à bois dur et à baies rouges, éventuellement toxiques. Cette perspective laisse entrevoir une parenté avec le grec *tóxon*, souvent niée, e. a. en raison du sens, mais qui ne représente, vis-à-vis de *taxus*, que l'objet fabriqué en regard de l'arbre dont on le tire, de même que le nom grec de la « lance », en grec (*dóru*) est tiré de celui du « chêne » (*drūs*) : synecdoque banale.

L'étape « instrument », que *taxus* a ignorée⁽⁴²⁾, en raison sans doute de la concurrence d'*arcus* (gén. *arcūs*), lui-même ancien, était atteinte en Grèce, il est vrai, dès l'époque mycénienne, où

(39) Cf. déjà la suggestion de SCHRADER-NEHRING, *Reallex. der idg. Altertumsk.*², I (1923), p. 225 a.

(40) Sur un monument aussi tardif que la carte de Peutinger (III^e s.), le toponyme de Carinthie *Tasi(-nemetum)* « forêt sacrée d'ifs », cité par VENDRYES (n. 7, p. 309), est suspect d'être une adaptation latine partielle. – Sur *taxus*, v. en dernier lieu D. PETIT, « Chron. d'étym. latine », *Rev. de philol.*, 77 (2003), p. 335 (bibl.) ; mais le pol. *cigiędź* « broussailles » sur lequel s'appuie la restitution **tīgso-* est très éloigné pour le sens du genre « if ».

(41) ALESSIO, pp. 250-251, qui repousse l'hypothèse massaliote (phocéenne) **tóxos* « if » ?) de BERTOLDI, p. 156.

(42) Chez Silius Italicus (fin 1^{er} s.), XIII, 210, où, dans un récit de bataille, *taxus* est un trait « mortifère qui fend les airs » (*letum triste ferens auris secat*), il s'agit d'une figure de style banale, jamais lexicalisée.

elle est même seule connue de nos documents (*tokoso-worgos* « fabricant d'arcs » et *tokosota* « archer », class. *toxótēs*)⁽⁴³⁾. Il en était de même dans le monde iranien, où le poète épique Firdousi a *taχš* pour « arc, et p.-ê. flèche »)⁽⁴⁴⁾ ; mais le sanscrit, issu du même groupe dialectal, n'a pas ignoré un arbre appelé *taksaka-*, dérivé banal de **taksa-* (formellement = *taxus*) ; conservé par des lexicographes indiens, et perdu par la langue classique, il pourrait avoir désigné une espèce mal adaptée au climat de l'Inde gangetique.

La zone *septentrionale*, celle d'*īwo-/īwā-*, création celto-germanique avec ce sens, quoiqu'ayant un homologue avec le nom d'arbre hittite (*e*)*ya(n)*⁽⁴⁵⁾, est représentée d'un côté par gaul. tardif *īvos*⁽⁴⁶⁾, synonyme populaire (partiel ?) d'*eburo-* ; cf. viril. *éo*, vcorn. *hiuin*, mgall. *ywen*, breton *iv̄in* « if » ; – de l'autre par vha. *īva*, mha. *īve* (mod. *Eibe*), mnl. *ijf*, vangl. *īw*, mod. *yew* « if » : terme descriptif, formé sur le degré zéro d'une racine i.-e. **h₁e^o/oi-* désignant la brillance, l'éclat (de là l'allongement expressif de *i-*), et affectée de divers suffixes : *-wo-* pour l'« if = porteur de baies rouges » en Occident, *-ko-* pour la variante germ., vha. *īgo*, etc. ; avec le timbre *o* la « grappe », le « raisin » en Italie (*ūva*) et le « sorbier » en Grèce (*oiē*) ; avec le suff. *-to-* en Inde (skr. *éta-* « éclatant, coloré, également d'un animal »)⁽⁴⁷⁾.

(43) P. CHANTRAINE, *Dict. étym. grec²* (1999), sous *tóxon*.

(44) E. BENVENISTE, « Noms d'armes orientaux en grec », *Mél. E. Boisacq*, I (Bruxelles, 1937), pp. 37-41. Bien que des relations entre Ukraine et monde égéen remontent à la protohistoire, on incline aujourd'hui à considérer les termes grec et iranien comme issus séparément d'un même héritage : v. MALLORY-ADAMS, *Encyclop. of Indo-Eur. Culture* (Londres et Chicago, 1997), s. « Bow and Arrow », p. 78 a [cité *EIEC*] ; P. FRIEDRICH, s. « Yew », *ibid.*, p. 655 a. Cela n'importe pas fondamentalement à la perspective évoquée ici.

(45) Créations indépendantes ou héritage d'un très vieux mot i.-e occ., disparu entre-temps en Europe ? Le slave a un mot parent, avec le sens de « sorbier », sauf en tchèque (*jiva*) où le sens « if » serait dû à l'influence de l'allemand : v. KLUGE et succ., *Dt. etym. Wb.*, s. *Eibe*.

(46) Dans une glose tirée du gaul. tardif : *taxus, arbor est quam vulgus ivum vocat* (*Corpus gloss. lat.*, II, 368, 26).

(47) Voir KLUGE et succ., s. *Eibe* ; POKORNY, *Idg. etym. Wb.*, p. 297.

Comme indiqué ci-dessus, *ivos* est loin de posséder toutes les valeurs d'*eburo-* ; des anthroponymes d'allure aristocratique comme *Ivo-rix*, à Bordeaux (*CIL*, XIII, 679), ou *Ivo-marus* « grand par ou comme l'if ? », à Auxerre (*DAG*, p. 182), sont des exceptions. Si le graffito *Iuericci* de Macquenoise (près de Chimay, Ht) devait se lire *Ivorigi*, comme l'a proposé Cl. Sterckx⁽⁴⁸⁾ – pour autant que figuration et graffito soient authentiques –, il ne pourrait s'agir que d'une dévotion populaire ; populaire aussi, sa présence en toponymie : **Īvētum* « lieu planté d'ifs » > 1219 *Iveto*,auj. Ivoy-le-Pré (F, Cher), etc. C'est ce qui a valu à *īvo-* de résister à son concurrent celtique et à *taxus* même (cf. fr. *if* ; fr. mérid. *l-ieu* et piémont. *l-io* ; *REW*³, 4560)⁽⁴⁹⁾. En Irlande, il est vrai, il figure dans des noms nobles, voire royaux, et même dans celui du dieu à la fois souverain et populaire *Eochaid Ollathir*, litt. « Père universel qui combat (cf. *Catu-*) par l'if (*eo*) »⁽⁵⁰⁾. Quant au douteux *Iverix*, il s'agirait d'un nom composé d'allure plus anthroponymique que théonymique⁽⁵¹⁾.

Il apparaît ainsi que la Gaule s'est trouvée au point de rencontre de trois aires dont deux ont été concurrentes ; celle de *taxus*, qui ne s'est imposée que dans le Sud méditerranéen, fortement romanisé, où elle a survécu ; celle d'*eburo-*, chargé de valeurs religieuses, mais dont les parlars romans n'ont que des vestiges limités aux Alpes, sous une forme **ebulo-* (*REW*³, 2821 a) ; celle d'*ivo-*, enfin, qui a seul prévalu au nord de la Loire.

Ce jeu d'interférences se déroule suivant une même chaîne sémantique : « if (en tant qu'arbre à bois dur) > « arc, flèche,

⁽⁴⁸⁾ Cl. STERCKX, « Ivérix : un dieu belge méconnu ? », *Ollodagos* (Bruxelles), 6 (1994), pp. 255-272. – Il s'agit d'un menhir à relief anthropomorphe, dégagé hors de tout contexte archéologique, et portant le graffito IVIIRICCI.

⁽⁴⁹⁾ BERTOLDI (n. 8), p. 157 ; ALESSIO (n. 8), p. 225.

⁽⁵⁰⁾ GUYONVARCH, *Ogam*, 19 (1967), p. 268 ; LE ROUX- GUYONVARCH, *Les druides*⁴, p. 386.

⁽⁵¹⁾ Tout ceci ressort des exemples cités par VENDRYES (n. 7), pp. 316-317, où *eburo-* est prépondérant. – On remarque aussi que le rad. *ivo-* manque totalement au riche répertoire onomastique de l'anc. *Belgica* relevé par L. WEISGERBER, *Rhenania Germano-Celtica* (Bonn, 1969), index p. 459 b.

etc. » et « if (en tant que matière toxique) > poison ». Or, prolongée jusqu'au Moyen Âge, cette chaîne permet de rendre compte des variantes, en apparence aberrantes, du nom des Texandres dans la tradition manuscrite de nos sources.

3. Les Texandres, héritiers des Éburons ?

Sur une relation *taxus* : *tóxon*, les savants de l'Antiquité ont jugé autrement que les modernes⁽⁵²⁾ ; c'est que la chaîne sémantique décrite ci-dessus avait fait coïncider deux étapes de leurs évolutions ou (en synchronie) extensions sémantiques respectives. Chez Aristote (IV^e s. av. J.-C.), la notion de *poison* accompagne encore comme adjectif *phármakon*⁽⁵³⁾ ; mais, substantivé, le mot pénètre dans la littérature latine dès le siècle suivant, avec Plaute (*Mercator*, 472 : *ibi* [chez le médecin] *me toxico morti dabo*), un peu plus tard avec le comique Caecilius (chez Festus, 486 L.), etc. : *toxicus* et *toxicum* sont désormais usuels pour « empoisonné, toxique » et « poison » (à côté de *venēnum*), depuis Horace jusqu'à Suétone et au naturaliste Columelle. Au 1^{er} siècle av. J.-C., Virgile agronome, suivi par les poètes de l'époque impériale, n'évoque *taxus* que pour sa toxicité (*taxos nocentes*, etc.)⁽⁵⁴⁾.

La culture scientifique qui se développe dans le cours de l'époque impériale est résolument gréco-latine. Pline l'Ancien († 79 de n. ère) le premier rapproche *taxus* et *tóxon* via leurs dérivés ; après avoir rappelé le nom grec *smilax* de l'« if », il décrit l'usage d'en extraire des *toxica venena*, locution où il substitue *toxica*, le poison dont on enduit les flèches (*H. N.*, XVI, 51 : *toxica ... venena (quae nunc toxica dicimus), quibus sagittae tinguantur*). Ce texte, où le naturaliste cite des auteurs sans les nommer (*sunt qui ...*), réunit les deux quasi-homonymes en les mettant explicitement en relation avec l'if. Par la suite,

⁽⁵²⁾ Ainsi BENVENISTE (n. 44), p. 37 ; J. ANDRÉ, édition de Pline l'Ancien (Coll. G. Budé), livre XVI, p. 116.

⁽⁵³⁾ Voir LIDDELL et SCOTT, *A Greek-English Lexicon*, II (1940), p. 1805 a.

⁽⁵⁴⁾ Voir P. D'HÉROUVILLE, *À la campagne avec Virgile*² (Paris, 1930), lexicque. – Cf. en outre Silius Ital. (n. 42) ; Ovide, *Métam.*, IV, 432 (*funestā ... taxo*) ; etc.

on assiste à un échange lexical où le grec emprunte parfois au latin : ainsi chez Dioscoride, Galien et Oribase, qui, du 1^{er} au 4^{ème} siècle, désignent de son nom latin (et non grec) *táxos* l'arbre vénéneux. L'Occident latin n'a pas échappé à cette contamination, comme le montre le vfr. du Sud *tueis*, de *toxó-* (*REW*, 8607) ; et *toxicu(m)* a pénétré dans la langue courante de plusieurs régions d'Europe méridionale (vroum. *toapsec*, sarde logoud. *tössi*, prov. *tueisec*, etc. ; *REW*, 8818). Dans une glose du Bas-Empire, on trouve l'adjectif *toxicis* là où l'on attendrait *taxicis* « produit par l'if » (*CGL*, V, 250 : *toxicatas toxicis venenis infectas*) ; c'est dans un glossaire analogue que sont conservés les noms grec, latin et gaulois de l'« if », on l'a vu (*CGL*, II, 195 et 368, 26).

Comme on voit, à l'époque impériale grec et latin tendent à spécialiser tax- pour l'arbre et tox- pour n'importe quelle substance vénéneuse.

Or, la lecture et l'usage de cette littérature pharmacologique et médicale sont restés vivants jusque très avant dans le Moyen Âge, voire au-delà. Témoin, les manuscrits de l'*Histoire naturelle*, au nombre de plus de deux cents, alors que ni Tite-Live ni Tacite ne nous sont parvenus en entier. Les altérations qui ont affecté la tradition de Pline sont dues précisément à son caractère utilitaire : « texte vivant, sur lequel on n'a cessé de travailler », écrit A. Ernout, qui conclut : « l'éditeur est contraint d'établir le texte avec des matériaux disparates »⁽⁵⁵⁾, tandis que ceux dont Pline disposait ici sont fondés sur les documents cartographiques dressés vers la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. sous le contrôle d'Agrippa, gendre d'Auguste et gouverneur de la Gaule : ce qui fait prévoir çà et là des leçons correctes de noms propres, mais transmises dans des conditions perturbées. À cet égard, le cas des *Texuandri* est exemplaire.

De fait, si des manuscrits ont sauvé la forme qui s'est révélée authentique (voir 4 ci-après), ce n'est pas sans laisser la trace d'étranges hésitations ou repentirs qui ont déconcerté les

⁽⁵⁵⁾ Édition de la Coll. G. Budé, livre I (1950), pp. 20 sv. (« Le texte de Pline »).

philologues. Dès le début de la description de la *Belgica* (IV, 106), on lit en effet : *A Scaldi incolunt [...] Texuandri pluribus nominibus, dein Menapi, Morini, etc.*, où les mss oscillent, avant *Texuandri*, entre *texero, externi, exerui, etc.*, sans compter les corrections d'humanistes⁽⁵⁶⁾ : lectures dont aucune ne convient, et qui font soupçonner avec J. Vannérus et J. Roosens⁽⁵⁷⁾ que des copistes, à un stade antérieur de la tradition, auraient hésité devant l'étrange *Texuandri*, certains transcrivant même *texuandi*, comme si l'on avait affaire à un adjectif verbal comme *texendi*, de *texere* « tisser ».

Non moins embarrassante est l'expression *pluribus nominibus* : faut-il entendre « *Texuandri*, peuple aux noms divers », c'est-à-dire « dont le nom a plusieurs formes » (qu'on retrouverait dans d'autres sources ; cf. ci-après) ? Mais, outre que ce serait prêter à *nomen* une acception insolite, comment comprendre que la tradition, qui ne disposait d'aucun critère linguistique, ait justement fait choix de la forme que nous savons authentique ?

Reste à comprendre « aux plusieurs tribus », en étendant à un peuple étranger un usage de *nomen* le plus souvent appliqué à la « nation romaine » (*nomen Romanum*) ou « latine » (*nomen Latinum*), avec une connotation juridique. Nos sources n'ont nulle trace de ces « tribus », qu'on s'attendrait à voir nommées *pagi* s'il s'agissait de populations fixées au sol selon un début d'organisation administrative et cadastrale. Mais, dans la région sablonneuse, marécageuse et boisée qu'est longtemps restée la Campine, et à l'époque des documents utilisés par Pline – soit quelques décennies après l'entrée probable des Toxandres en territoire éburon –, on doit envisager plutôt de petits groupes dispersés, restés attachés à leur organisation familiale ou clanique, d'où chacun d'eux *pouvait tirer son nom particulier*. Sous l'Empire, l'épigraphie et, bien plus tard, l'hagiographie

⁽⁵⁶⁾ Outre l'apparat critique de H. ZEHACKER et A. SILBERMANN (éd. Budé, 2015), voir celui de C. MAYHOFF (éd. Teubner, 1906).

⁽⁵⁷⁾ J. VANNÉRUS (cf. n. 2), spéc. pp. 396-398 ; P. ROOSENS, « Toxandria in de Romeinse en Merovingische tijden », *Taxandria* (Turnhout), n. s., 30 (1958), pp. 34-35.

chrétienne nous les montreront demeurés fidèles à leurs cultes ancestraux⁽⁵⁸⁾. D'ailleurs, l'habitat n'y a jamais pris forme urbaine avant le milieu du Moyen Âge⁽⁵⁹⁾ ; le *vicus* d'Ophoven (NL, Lb) est resté très modeste⁽⁶⁰⁾ ; et, cherchant un hypothétique chef-lieu du *pagus*, J. Van Loon ne s'est arrêté que sur Woensel (NL, NBt), d'ailleurs principalement sanctuaire⁽⁶¹⁾.

Deux inscriptions permettent de vérifier les graphies littéraires. Sur l'une, provenant d'Adam klissi (Dobrogea roumaine, anc. province de Mésie), et publiée en 1963, un militaire se qualifie de TEXV[ander]⁽⁶²⁾, confirmant que tel était l'ethnique officiel au II^e-III^e siècle encore : on ne peut souhaiter meilleur garant. – En revanche, la graphie *Texand(ri)* qui émane de Texandres appartenant à une cohorte de Nerviens stationnée près du mur d'Hadrien (Bretagne insulaire)⁽⁶³⁾, témoigne du passage /ksw/ > /ks/ confirmé par la tradition ultérieure.

Ce qui précède condamne l'hypothèse de Tourneur, car la graphie *Taxandri*, seule envisageable, n'apparaît pas avant le Moyen Âge et est due à une interférence. Du reste, parmi les formes antiques du nom, le choix de *Texuandri* s'imposait au premier abord comme étant la *lectio difficilior*. C'est ce que n'avait pas admis d'emblée Tourneur qui, en 1944 encore, hésitait à compter les Tongres et les Toxandres parmi les Germains⁽⁶⁴⁾. Dans sa réaction contre la tendance « germanisante » de l'historiographie belge du XIX^e siècle, il a méconnu la

(58) Voir ROOSENS (n. préc.), pp. 87-96 ; sur le culte de Wodan en particulier, v. VAN LOON (n. 3), pp. 50 sv.

(59) Voir ROOSENS, *ibid.*, pp. 45-46.

(60) Voir A. WANKENNE, *La Belg. à l'ép. romaine. Sites urbains, villageois, etc.* (Bruxelles, 1972), pp. 158-159.

(61) VAN LOON (n. 3), pp. 46 sv. et la carte p. 51.

(62) *L'Année épigr.*, 1963, 102. – Le nom est amputé de sa finale par une brisure de la pierre ; mais les quatre premières lettres sont assurées.

(63) COLLINGWOOD-WRIGHT, *Rom. inscr. of Britain*, I (1965), n° 1538 (fac-similé) = DESSAU, *Inscr. lat. selectae*, II, 2556. – Le X de *Texandri*, mal tracé et placé en exposant entre le E et le A, pourrait devoir se lire XV ; mais rien n'est moins sûr.

(64) V. TOURNEUR, *Les Belges avant César* (Bruxelles, 1944), p. 40.

germanisation réelle, sous l'Empire romain, de la Belgique du Nord-Est⁽⁶⁵⁾.

Ammien Marcellin (XVII, 8, 3) situe *apud Toxiandriam locum* le territoire indûment occupé par les Francs Saliens dans le nord de l'ancien territoire éburon, avec une forme en *Tox-* dont le vocalisme ne s'explique pas phonétiquement. Les éditeurs ne font pas de réserves sur la tradition manuscrite à cet endroit⁽⁶⁶⁾ ; mais la locution entière a suscité mainte controverse érudite, axée, comme rappelé ci-dessus, sur Tessengerlo⁽⁶⁷⁾. Maintenant que cette préoccupation doit être abandonnée, on peut trouver séduisante la correction *Toxiandricum lucum* « bois des T »⁽⁶⁸⁾, concevable en partant d'un modèle écrit en minuscule ; elle n'est toutefois pas nécessaire, *locus* pouvant, selon le *Thesaurus*, désigner çà et là une « région », un « territoire » (t. VII, 2, col. 1581). On observera du moins que, prudent, l'historien a évité un terme trop précis, soit comme *vicus*, soit comme *pagus* ou *regio*.

Le bilinguisme gréco-latin du Bas-Empire suggère d'autre part une explication du vocalisme *o*. En dépit de son nom,

(65) W. STEINHAUSER, *Festschr. D. Králik* (Horn [N. Öst.], 1954), p. 21. Cf. J. LOICQ, « Théonymes celto-germaniques en Gaule du Nord », *Mél. A. Crépin* (Greifswald, 1993) = *Wodan. Greifswalder Beitr. zum Mittelalter*, s. 3, pp. 245-253 ; ID., *Esquisse d'une hist. linguistique de la Belgique dans l'Antiquité* (Bruxelles, 1996) = *BTD*, 68, pp. 302-316 (« L'adstrat germanique »). – Historique et discussion chez BIRKHAN, n. 348, pp. 199-200 ; St. ZIMMER, « Tungrer » (1), *Reallex. germ. Altert.*, 31 (2006), pp. 335-336, avec, e. a., la réf. à G. NEUMANN.

(66) Texte établi par G. SABBAN, coll. G. Budé, II (2015). – Le texte repose sur un ms. en minuscule caroline du IX^e siècle, dont l'éditeur écrit p. 31 : « il faut adopter ses leçons ou s'en rapprocher le plus possible ».

(67) Sur l'historique de cette discussion, voir J. VANNÉRUS, pp. 396-398. – De son côté, P. ROSENS (n. 57), pp. 45-46, n'a pas cherché de chef-lieu parmi les localités de la région ayant un passé romain.

(68) Sur tout ceci, v. maintenant VAN LOON (n. 3, pp. 15-16), qui observe qu'Ammien emploie volontiers les dérivés d'ethniques en *-icus* (*barbaricus*, *Sarmaticus*, *Teutonicus*). La situation de Tessengerlo, aux confins Ouest de la Campine, lui suggère d'entendre *lucus*, comme parfois chez Tacite à propos des Germains, avec la valeur défensive – donc frontalière – qu'aura plus tard le germ. **lauha-* (vha. *lōh*, nl. *lo*) : ce dernier traduit souvent *lucus* dans les gloses (pp. 31-32). – On sait qu'Ammien imite Tacite, dont il s'est fait le continuateur.

l'aristocrate Ammien Marcellin était Grec, étant né à Antioche, l'un des centres intellectuels de l'hellénisme oriental. Après une carrière militaire *qui l'a conduit en Germanie rhénane*, il s'est donné une culture littéraire romaine, au reste imparfaite ; et s'il est mort à Rome (vers 395), c'est à Antioche qu'il s'était d'abord retiré. Il a été ainsi, de son propre aveu⁽⁶⁹⁾, un écrivain latin hellénisant, ce qui le range parmi les sources occasionnelles de la lexicologie grecque tardive. En présence de l'ethnique devenu *Texandri* (cf. ci-dessus), cet historien familier avec la terminologie militaire gréco-barbare a pu penser à un peuple d'archers, à des **toxandroi* : ce qu'étaient sans doute ces cavaliers germanains, parfois auxiliaires de l'armée romaine, on l'a vu. Une confusion analogue s'est produite à propos du nom des Trévires, dont la forme originale *Trēverī* a été sporadiquement, dès le 1^{er} siècle, comprise et orthographiée *Treviri* (au sg. *Trevir* à côté de *Trever*) par analogie avec *vir* « homme » (la carte de Peutinger a même *Tresviri* ; v. Gysseling, *TW*, 976-977).

Cependant, les dérivés **Texuandria*, **Texuandricus* étaient sans doute restés officiels pour désigner ce qui était vraisemblablement devenu un *pagus* de la *civitas Tungrorum*. Un helléno-phonie comme Ammien, ayant d'abord enregistré le nom dans ses carnets sous sa forme grecque **Τεξυανδρια* ou **Τοξυανδρια*, *ιαος*, l'aura reproduit en latin, par « dictée intérieure », en « iota-cisant » le -υ- comme ferait un Grec d'aujourd'hui : de là cet -i- parasite de *Toxiandri-*, où de son côté J. Van Loon (comm. pers.) suggérait de voir, d'une manière ou d'une autre, un souvenir du -u- de la forme originelle du nom. Il faudrait ainsi considérer deux phases : l'une, non écrite, souvenir éventuel de sa campagne dans la région rhénane, et de caractère ethnonymique (*Texandri* > **Toxandri*), l'autre provenant de quelque source écrite officielle et de nature administrative, mais transcrite en l'hellénisant selon la prononciation grecque du temps (*Toxuandr-* > *Toxiandr-*).

⁽⁶⁹⁾ Cf. J. F. MATTHEWS, *Oxf. Class. Dict.* (1996), p. 73 b.

Une autre possibilité, esquissée devant la C.T.D. en janvier 2018, attribue la leçon *Tox-* à l'évocation du substantif gréco-latin *toxicum* « poison ». À partir d'un modèle qui aurait eu *Tex-*, le mot *toxicum*, qui a survécu en Italie et en Provence (voir le *REW*³, 8818), venait facilement à l'esprit ; le copiste aurait omis d'effacer le *i* lorsque ; lisant la fin du nom sur son modèle, il se serait aperçu de sa bévue. On pourra trouver cette explication moins vraisemblable que la première.

Quant à l'épel *Taxandri*, *Taxandria*, qui implique le souvenir honni (ou oublié) des Éburons et du suicide par l'if d'un de leurs rois, on l'imagine mal issu d'un milieu romain officiel. C'est à l'époque carolingienne, qui a renoué avec l'Antiquité romaine, qu'il apparaît sporadiquement, rejoignant peut-être une survivance locale dont aucun document écrit ne porte la trace.

Il faut donc revenir à *Texuandri*.

4. Origine et postérité du nom des *Texuandri*

Loin d'être isolé, ce nom a eu une postérité médiévale étudiée par J. Vannérus, puis par M. Gysseling dans un brillant article de début⁽⁷⁰⁾, enfin tout récemment par J. Van Loon à propos de Tessenderlo (cf. n. 3). Il n'y a lieu d'y revenir ici que dans la mesure où elle est utile à la présente recherche.

Pour la forme, le premier terme du nom *Texuandro-* est transparent⁽⁷¹⁾ : c'est l'adaptation latine du germ. comm. **teχswa-* « qui est à droite », dont le suffixe *-wa-*, conservé par les formes anciennes de la famille (souvent avec l'acception « main droite » : got. *taihswo*⁽⁷²⁾, vbfranc. *tesewa*, vha. *zes(a)*

(70) M. GYSSELING, « *Testerep, Tessel, Testerbant en Texuandri* », *Meedeel. uitgegeven door de Vl. toponym. vereniging te Leuven*, 21 (1945), pp. 1-9.

(71) Voir les réf. citées par M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, « La cité des Tongres sous le Haut-Empire », *Bonner Jahrbücher*, 194 (1994), p. 49, n. 42. — On peut s'étonner de la réserve de H. REICHERT, art. « Linksrheinische Germanen », *Reallex. germ. Altert.* 2, 18 (2001), § 13 : « am verlockendsten ».

(72) Voir S. FEIST, *Vergleich. etym. Wb. der got. Spr.* (Leyde, 1939), p. 471. — Sur la valeur /ē/ de *ai*, v. F. MOSSÉ, *Manuel de la langue gotique* (Paris, 1942), §§ 20, p. 37 ; 23, 4, p. 40, et surtout la discussion § 27, pp. 43-44 ; H. KRAHE,

wa-), est indo-européen occidental (*-*wo-*), grec compris, où **dexi(w)ós*, class. *dexiós* « à droite » a été confirmé par l'anthroponyme myc. *dekisivo*. Les autres langues ont des suffixes différents, p. ex. latin *-tero-* dans *dexter* ; etc. (v. Pokorny, *IEW*, p. 190).

Le celtique offre des formations identiques : viril. *dess*, gall. *deheu* (celt. comm. **deks-(w)o-*), « à droite, au Sud », parfois avec insertion d'une voyelle devant *-wo-* : la Gaule méridionale avait une déesse *Dexsiva*, *Dexivia*, connue en Provence et éponyme de la population celto-ligure des *Dexivates*, qui avait un sanctuaire à Cadenet (Vaucluse)⁽⁷³⁾.

L'élément final est en revanche difficile à cerner, plusieurs découpages étant possibles a priori. Parmi eux, l'option *teχswa-* + *-wandra-*, avec « superposition syllabique » avait suggéré à J. Mansion de rapprocher le verbe mnl. *wandieren*, nl. *wandelen*, indiquant ici un mouvement migratoire ; identifiant *teχswa-* avec le Sud comme nombre de chercheurs, il voyait dans les **Teχswan(d)rōz* des « Zuid-wandelaren ». Réserve faite en ce qui concerne l'orientation, cette étymologie a été reprise en 1945 par M. Gysseling⁽⁷⁴⁾, bien qu'elle paraisse quelque peu artificielle, manquant de parallèles. Or, il ne semble pas qu'on ait proposé *teχswan-* + *-ra-*, avec *-d-* épenthétique (du moins dans l'adaptation latine), ce qui impliquerait une forme fléchie du type de vha. *wēstan* « l'Ouest », etc., avec le suffixe d'appartenance *-ra-* (cf. **sunþ-ra-* « au Sud » ; mod. *-er*) qu'on retrouve dans *Tessender(-lo)*.

Du reste, l'interprétation « Sud » est elle-même contestée. Sans doute était-ce l'orientation dont avaient hérité d'un commun passé indo-européen les Indo-Iraniens, les Baltes, les

Laut- und Formenlehre des Gotischen (Heidelberg, 1948), p. 27 et § 12, p. 32. — Cf. p. ex. *aikklēsiō* « église » (gr. *ekklēsia*).

⁽⁷³⁾ Voir G. BARRUOL, *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule* (Paris, 1969), pp. 141 et 204-206.

⁽⁷⁴⁾ J. MANSION, *Oudgentsche naamkunde* (La Haye, 1924), pp. 84 sv. ; J. HOOPS, « 'Right and Left' in the Germ. languages », *Ét. Germ.*, 5 (1950), pp. 81-82 et 84-85 ; GYSSELING (n. 69), p. 6 ; cette analyse, à laquelle cet auteur avait implicitement renoncé (*Top. Wb.*, s. *Texuandri*), n'est pas mentionnée chez BIRKHAN, pp. 196-197.

Slaves, mais aussi les Celtes, avec une connotation « favorable, de bon augure » : ainsi skr. *dáksina-*, avest. *dašina-* « à droite » et « au Sud » ; cf. le nom du Dekkan, moy. ind. *Dakhina* « (pays, montagne) du Sud » ; et d'autre part virl. *dess* « à droite, au Sud »⁽⁷⁵⁾. Le breton *dehou*, *deou* avait, en certains endroits isolés, conservé cette double valeur jusqu'au xx^e siècle : ainsi chez les pêcheurs de l'île de Sein, pour qui *mor deou* était « la mer qui s'étend au Sud », par opposition à *mor klei* « mer au Nord » (litt. « mer de gauche »)⁽⁷⁶⁾.

Le monde germanique ancien a en partie perdu cette pratique d'orientation⁽⁷⁷⁾. Dès les premiers textes, la notion de « méridional » y est rendue comme on sait par **sunþ-*, avec un dérivé **sunþ-ra-* « südwärts » (vha. *sundar*, vsax. *sūdar* [cf. angl. *southern*], visl. *súdr*). En 1945, Gysseling montrait que le *Teisterbant*, qui désignait dans le haut Moyen Âge un terroir sublittoral, pouvait donc difficilement être le « secteur du Sud » ; il refusait d'ailleurs de voir une forme contractée d'un **Tessen-der-bant* dans ce nom, attesté dès 709 (cop. fin xii^e s. : *in pago Testerventi*)⁽⁷⁸⁾. On observe toutefois que, dans son *Top. Wb.* (1960), le même savant hésitait, à propos de cette série de noms, entre « occidental » et « méridional ». Il est vrai que les *matres* de Rhénanie romaine, connues par les datifs pl. *Textumeihis*, *Textumeis* (Gysseling, p. 4), peuvent difficilement être des « Occidentales », et conservent plutôt un souvenir de l'ancienne

(75) Voir SCHRADER-NEHRING, *Reallex. der idg. Altertumsk.*, I (Berlin, 1923), art. « Himmelsgegenden », p. 500 a-b ; VENDRYES, *Lex. étym. de l'irl. ancien*, D-62 (1996) ; *EIEC* (n. 43), s. « Direction », p. 159 b, avec renvoi à J. VAN LEEUWEN-TURNOVCOVÁ et collab., *Rechts und Links in Europa* (Wiesbaden, 1990).

(76) Cf. J. CUILLANDRE, « La droite et la gauche dans l'orientation bretonne », *Mél. J. Loth* (Rennes, 1927), spéc. pp. 264 sv. – On est tenté de voir dans *Dexiv(i)a* (*dea*) une « favorable, bienveillante » (Id., *ibid.*, p. 274, n. 32), donc litt. « du Sud », bien que la relation avec le peuple des *Dexivates*, ne soit pas claire malgré BARRUOL (n. 72), p. 205, n. 2.

(77) On sait p. ex. que les mots du groupe signifiant « Nord » (visl. *nordr*, vha. *nord*, etc.) désignent aussi la « gauche » (v. KLUGE et succ., s. *Nord*).

(78) GYSSELING (n. 70), p. 8, résumant les conclusions de O. S. RUITER, *Germanische Himmelskunde* (Munich, 1934), fondées sur la tradition scandinave et l'orientation des tombes anciennes. Cf. toutefois la note précédente.

orientation (paléo-rhénane ?), ce qui ferait d'elles des « Bienveillantes » (d'un rad. *teks-t-* désignant le « Sud », cf. *Tester-bant*) et les ferait rejoindre les *Dexiviae* celtiques de Provence (voir n. 76).

L'orientation de l'île frisonne de *Texel* (772 *Tesla*, 985 *Texla* < probablement **teks-ila-*), qui termine l'arc formé par l'archipel, est ambiguë. Pour le géographe moderne, la direction générale de l'archipel est Sud-Ouest plutôt qu'Ouest ; comment les marins d'autrefois la percevaient-elle ? On concédera qu'au vu de la situation de Tessengerlo qui marquait leur frontière occidentale, les Texandres ont occupé les confins de l'actuelle Campine anversoise, que l'on suive les limites de l'ancien archidiaconé de Campine, successeur présumé du *pagus Texandriae*, ou le tracé, très étudié, proposé en 1994 par M^{me} Raepsaet-Charlier⁽⁷⁹⁾. Mais la situation de Tessengerlo n'est très occidentale que par rapport au centre du *pagus*, et n'est guère significative dans l'ensemble des territoires germanisés de la région.

Dans l'ignorance où l'on est de l'origine précise des populations concernées, et ces orientations étant forcément relatives, la question est d'ailleurs un peu oiseuse. On ne se trompera guère en prêtant aux Texandres une dénomination qui, émanant d'eux-mêmes ou de leurs voisins germanophones (Bataves, Tongres ?), les situe sur un axe migratoire orienté Nord-Est : Sud-Ouest. Mais l'on n'oserait affirmer que la situation de Tessengerlo indique la notion « Ouest » comme ayant été déterminante dans leur nom national.

Il importe davantage à notre propos d'interroger les représentants de *Texuandri*, forme dont la syllabe initiale *Tax-* ne s'explique pas par une raison phonétique, mais pourrait être attribuée à une interférence « savante » de *taxus*, avec le souvenir

(79) VAN LOON, carte p. 51 ; RAEPSAET-CH. (n. 71), spéc. pp. 52-54 et carte p. 45. Cf. aussi ROOSENS (n. 57), pp. 37-38 ; M. VAN REY, « Divisions ... de l'anc. dioc. de Liège au haut M. Â. », *Le Moyen Âge*, 87 (1981), pp. 167-169 et 204-205 (carte).

éventuel du rôle que jouait dans le passé préromain l'if des Éburons.

Il est vrai que toutes les formes antérieures à l'époque carolingienne et passées par l'usage oral continuent *Tex-* (plus tard *Tess-*), comme on peut s'en assurer par les relevés de Vannerus (p. 406 pour Tessengerlo ; pp. 408-413 pour le *pagus*), de Gyseling (*Top. Wb.*), et plus récemment de V. Mennen (*Vl. Gemeentenamen*, p. 246). Dans la *Vie de s. Hubert* dite *Cantatorium*, cependant, les mss se partagent entre *Tex-* et *Tax-*, ce qui, m'écrit J. Van Loon (2 juillet 2018), n'est pas indifférent si l'on sait que la *Vita* a été rédigée par un clerc de langue romane, et que la forme *Tassandre* a été en usage chez des chanoines montoises qui, ayant résidé à Herentals (An), dans le même évêché, y avaient conservé des biens. Si donc l'influence de *taxus* a pu agir, elle s'est suffisamment répandue dans certains milieux pour affecter la forme vulgarisante avec *-ss-* (*Tassandre*), conservée en Hainaut jusque tard dans le XIII^e siècle, alors même que localement le nom avait fait place à *Campania* (flam. *Kempen*)⁽⁸⁰⁾.

Cette forme *Tax-*, *Tass-* a d'ailleurs pu être plus ancienne dans cette région même, autrefois terre de mission des évêques de Tongres-Maastricht, et où les ss. Lambert († vers 705) et Hubert († 727) auraient détruit des vestiges matériels du paganisme, sanctuaires et sculptures⁽⁸¹⁾. Qui sait si, parmi les croyances et les pratiques qu'ont rencontrées ces missions évangélisatrices, l'if et ses sortilèges n'avaient pas conservé leur place ? et ce, même si le souvenir des Éburons et de leur roi Catuvolcus s'était effacé depuis longtemps ? Et, dans la bigarrure dialectale d'alors – bas-francique avec de rares îlots romans –, comment, dans la langue écrite, appeler cet arbre autrement que par son nom latin ?

L'adjectif *Tassandrius*, les noms *Tassandrium* nt. et *Tassandria* f. apparaissent sur les chartes régionales à partir de 873 ; la graphie *Taxandria* (1082), à Bree (Lb), avec *-x-*, est livresque ;

⁽⁸⁰⁾ VANNERUS, p. 413 et les Notes additionnelles p. 438.

⁽⁸¹⁾ Voir les citations de leurs *Vitae* relevées par VAN LOON, p. 50.

et le *Tassenderlou* de 1376, cité par Vannérus (p. 406), est un compromis avec la forme flamande. Du reste, il est remarquable qu'aucune forme en *Tax-*, *Tass-* n'apparaisse là où toute référence directe aux Texandres est exclue, comme dans *Teisterbant*, *Testerep*, *Texel*.

5. Conclusions

1° Le lien mystique que les Éburons entretenaient avec l'if, et qu'expriment à la fois leur nom national (encore vivant dans l'*ibhar* irlandais mod.) et le suicide d'un de leurs rois, était commun à l'ensemble du monde celte : en cause, l'apparence et les propriétés intrinsèques de l'arbre et de son bois. Les notions d'« if » et de « combat victorieux » sont même couplées dans le nom des *Eburovices* de Normandie et dans les *Ephúrai* de la Grèce homérique, dont l'une était le *Xylocastro* médiéval, une autre ou la même fournissant à Ulysse le poison de ses flèches. Ainsi se dessine un schéma sémantique qui fait se déduire, à partir de l'arbre « if », les concepts de « bois d'œuvre », d'« armes ou outils qu'on en fait », de « poison dont on les enduit », enfin de « poison » en général. Il faut y insérer, chez les Celtes, l'emploi de l'if (avec le coudrier) pour le tracé de signes magiques (*ogam* pré-alphabétique irlandais). Ainsi se situent à leur place respective le grec *tóxon* et le latin *taxus* comme deux maillons inégalement évolués d'une chaîne qui longeait l'Eurasie méridionale depuis l'Inde jusqu'à l'Occident, mais discontinue à l'époque historique.

2° Au type **eb(h)uro-* s'est substitué dans le monde celto-germanique un synonyme **īwo-* (il semble que partout il s'agisse de *Taxus baccata*). Formé d'éléments indo-européens, c'est un terme descriptif signifiant « rouge éclatant », qui a pénétré jusque chez les Celtes insulaires, et qui était d'orientation laïque, voire populaire à l'origine.

3° Les Germains Texandres, pénétrant à la suite des Tongres dans l'ancien territoire éburon pour se fixer en Campine orientale, *pagus* écarté de la *civitas Tungrorum*, avaient pour nom national **Teḡswan(d)rōz* (lat. *Texuandri*) qui les signalait aux

yeux de leurs compatriotes comme « les gens du Sud-Ouest » ; ainsi sur le recensement opéré par ordre d'Agrippa, et que Pline a utilisé ; ainsi encore sur les monuments épigraphiques plus tardifs.

4° L'origine syrienne et la culture grecque d'Ammien Marcellin rendent vraisemblable une contamination avec le grec *tóxon* « arc, arc et flèches », elle-même induite par la finale *-andro-*, réalisée dès auparavant dans le sg. *Texuander*, et peut-être favorisée par le rapprochement, déjà présent chez Pline, de *taxicus* « de l'if > vénéneux » et de *toxicum* «*d'armes (empoisonnées) > poison ».

5° L'hypothèse de V. Tourneur, telle qu'elle a été formulée, doit être abandonnée, comme n'ayant de sens que pour *Taxandri* et laissant inexplicquée la forme a priori la plus autorisée, *Texuandri*. L'action de *taxus*, liée ou non au souvenir des Éburons, n'est envisageable qu'au Bas-Empire ou au haut Moyen Âge, où survivaient peut-être, parmi les souvenirs persistants du paganisme, la légende de l'if et les pratiques qui y étaient liées, sans empêcher la population bas-francique de conserver la forme originelle en *Tex-* dont procède *Tessengerlo*.

Jean LOICQ

Addendum

Quelques jours après avoir envoyé à la Rédaction le texte qui précède, je me suis avisé que M^{me} F. Bader a fait paraître dans le *Bull. de la Soc. de linguistique de Paris*, 104 (2009), spéc. pp. 107-126, un article qui fait suite à celui (n. 8 ci-dessus) où était abordé dans une perspective comparative le nom des *Eburones*. Plusieurs des questions envisagées p. 7 ci-dessus reçoivent dans l'article de 2009 une exégèse, ingénieuse et hardie comme toutes celles qu'on doit à M^{me} B., et qui tend à ramener au sens général de « frapper (à mort) », par une « polysémie d'origine métonymique » : 1° une racine proto-i.-e. *(h1)ebh-* qui serait à la base à la fois du nom de l'« if », de l'« ivoire » (donc de l'« éléphant ») et du « sanglier » (all. *Eber*) ; 2° une racine i.-e. **th2^e/ok-* à la

base à la fois du lat. *taxus* et du gr. *tóxon*. Le travail de M^{me} B., tout autrement orienté que le mien, s'inscrit parmi ces reconstructions ambitieuses dont elle s'est fait une spécialité, où elle exploite jusqu'à leurs limites les possibilités théoriques des variations de la racine i.-e., associées à l'exégèse mythico-légendaire et aux techniques poétiques archaïques (*kenningar*). Aussi ai-je cru judicieux de ne rien changer à mon texte (qui à certains égards rejoint par d'autres voies ses positions, comme la parenté *taxus* : *tóxon*, mais en y incluant le skr. *táksaka-*), l'essentiel étant ici de montrer quel était le *background* culturel des Éburons en tant que « peuple de l'if », et comment il a pu agir sur l'histoire ultérieure du nom des *Texuandri*.

Index des noms et mots étudiés

Arbres (culte des -)	<i>Tassandria</i>
Catuvolcus	<i>taxa, taxus, taxicus</i> (lat.)
Dexiv(i)a, Dexivates	Taxandri, Tex-, Tox-
<i>Ebouros</i> (Εβουρος, gaul.)	Teisterbant, Testerep
Eburacum (York)	Tessengerlo
* <i>eburo-</i> , * <i>eb^huro-</i> (i.-e.)	Texel
Eburodunum	* <i>te^hswa-</i> (germ.)
Eburones	<i>Textumehiae</i> (germ.-lat.)
Ebuovices	Texuandri
Ephyra, Ephyroi	Toxiandria
Ivérix (IVIIRICCI ?)	<i>toxicum</i> (lat.)
* <i>ivo-</i> > <i>ivus</i> (celt.)	<i>tóxon</i> (grec)